



HAL
open science

Analyse écologique des votes et mondes ruraux.

Joël Gombin, Pierre Mayance

► **To cite this version:**

Joël Gombin, Pierre Mayance. Analyse écologique des votes et mondes ruraux. : Quelques réflexions méthodologiques. Aurélia Troupel et Sylvain Barone. Battre campagne. Les élections municipales en milieu rural, L'Harmattan, pp.27-46, 2010, Logiques politiques. halshs-00448720

HAL Id: halshs-00448720

<https://shs.hal.science/halshs-00448720>

Submitted on 15 Nov 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ANALYSE ECOLOGIQUE DES VOTES ET MONDES RURAUX.

QUELQUES REFLEXIONS METHODOLOGIQUES

Joël GOMBIN

Université de Picardie Jules Verne, CURAPP, UMR 6054,
CNRS

Pierre MAYANCE

Université Paris-Dauphine, IRISSO, UMR 7170, CNRS

L'étude des élections en milieu rural offre des opportunités extrêmement intéressantes de déployer des méthodologies inspirées de l'analyse ethnographique (Beaud, Weber, 1998), et plus généralement des méthodes qualitatives. Les sciences sociales ont d'ailleurs beaucoup investi des terrains ruraux sous cet angle lors du développement du regard ethnologique appliqué aux sociétés proches (Laferté, Renahy, 2006). Récemment, un regain d'intérêt pour des approches très localisées, qualitatives, soucieuses de « description dense » (*thick description* : Geertz, 1998) des configurations électorales locales a pu être observé (Lagroye *et al.*, 2005). Une affinité particulière unirait alors méthodes qualitatives et terrains d'investigation ruraux, du fait des caractéristiques prêtées à ces terrains : relative clôture, fort degré d'interconnaissance, relative autonomie à l'égard des règles qui régissent la vie politique nationale, entre autres. De manière générale, le regard porté sur ces terrains devait beaucoup aux études rurales inspirées par Mendras,

organisées autour de la problématique du rapport à la modernisation (Mendras, 1967).

Pour autant, l'utilisation de méthodes davantage quantitatives peut apporter beaucoup à la connaissance de cet objet. Plus encore, la spécificité, non pas de ce terrain, mais des données disponibles le concernant, devrait encourager les chercheurs à davantage recourir à des approches de type statistique. Notre propos consiste dans cet article à défendre le recours à l'analyse écologique, qui peut se définir en première approche comme la mise en relation et l'analyse statistique de données territorialement agrégées¹. Dès lors, l'utilisation de ces techniques ne permet pas, du point de vue logique, de connaître directement les comportements des individus. En effet, constater, par exemple, que dans les territoires où la pratique catholique est supérieure à la moyenne le vote en faveur de la droite est également élevé, n'autorise pas à conclure qu'au niveau individuel, les catholiques pratiquants votent plus à droite que les autres électeurs. La relation observée au niveau agrégée peut très bien résulter d'une tierce variable ou de simples effets d'agrégation. Opérer une inférence du niveau agrégé au niveau

¹ Les premiers travaux français de sociologie électorale recourant à une certaine forme d'analyse écologique sont ceux de Siegfried (1913). Néanmoins, Klatzmann (1957) en propose une formalisation statistique plus poussée, alors même que la fiabilité des « corrélations écologiques » est déjà contestée (Thorndike, 1929 ; Robinson, 1950). Pour une investigation systématique du potentiel de ces méthodes, voir Dogan et Rokkan (1969). Les derniers développements méthodologiques de cette approche ont été notamment initiés par Achen (1995) et King (1997). Il convient de signaler que la labellisation des approches quantitatives reposant sur des données territorialement agrégées n'est pas totalement stabilisée, ni en anglais ni en français, le terme d'« approche contextuelle » étant parfois utilisé dans un sens voisin ou similaire. De plus, le terme d'« écologie politique » était parfois utilisé autrefois pour désigner l'utilisation de l'analyse écologique dans le domaine politique (Derivry, Dogan, 1971).

individuel reviendrait alors à être victime de la « fallace écologique » (Robinson, 1950).

Deux nuances doivent toutefois être apportées à cette objection. D'une part, comme l'écrit Raymond Boudon (1963, p. 275), si « on dépasse le formalisme statistique pur pour faire quelques hypothèses sur la réalité, les inférences au comportement individuel deviennent possibles ». En effet, un minimum de connaissance empirique des phénomènes étudiés permet au chercheur d'éliminer parmi les diverses hypothèses rendant compte de l'existence d'une corrélation écologique celles qui paraissent totalement irréalistes. Les inférences peuvent donc être accomplies, au prix d'une réflexion sur ce que mesurent au juste les indicateurs. D'autre part, l'analyse écologique offre l'avantage sociologique de dépasser la fallace individualiste, c'est-à-dire la croyance selon laquelle le recueil et l'analyse de données individuelles non contextualisées épuisent les logiques sociales. On ne peut sans risque postuler que l'acte de vote est un acte dont les facteurs de compréhension et d'explication résident intégralement dans les attributs et motivations individuels. La littérature montre au contraire que, comme tous les faits sociaux, le vote s'inscrit dans des logiques et des processus qui dépassent l'individu (Siegfried, 1913 ; Bois, 1984 ; Mayer, Michelat, 1981 ; Braconnier, Dormagen, 2007). Il n'y a pas de raison de penser *a priori* que des corrélations individuelles permettent de mieux comprendre le monde social que des corrélations agrégées (Durkheim, 1997) ou une appréhension configurationnelle (Elias, 2004).

Ce papier tente d'évaluer l'utilité que peut présenter le recours à des données agrégées et à l'analyse écologique pour le chercheur s'intéressant aux mondes ruraux. Nous envisageons essentiellement les cas où l'offre électorale est la même sur l'ensemble du territoire

considéré (élections présidentielles, élections régionales si l'on travaille à l'échelle de la région, etc.). Les élections dans lesquelles l'offre électorale est fragmentée ne peuvent être étudiées de la même manière, car la question de la classification des candidats, de la construction d'un espace d'équivalence se pose alors (Desrosières, 2001). Les élections municipales illustrent le mieux ce cas de figure, puisque, comme le soulignent D. Gaxie et P. Lehingue (1984), ce sont celles dans lesquelles les marchés électoraux périphériques sont les plus autonomes des marchés électoraux centraux. Si on ne peut guère alors étudier les *résultats* (et d'ailleurs, ce n'est pas nécessairement ce qui est le plus intéressant à étudier dans les petites communes), on peut, à la suite de R. Bages et J.-Y. Nevers (1978 ; 1997), étudier les *configurations* électorales dans les communes, et notamment le degré de compétition (voir aussi Vignon, 2005 ; Barone, Troupel, 2008). Précisons qu'il ne s'agit pas ici de plaider pour un usage exclusif des méthodes quantitatives, mais au contraire pour un croisement des approches, des allers-retours entre différentes méthodes. Les méthodes d'analyse quantitative constituent une des cordes à l'arc du politiste ; corde qu'il serait dommage de négliger, mais dangereux de solliciter de manière exclusive.

Notre propos est ici développé en trois temps. Après nous être interrogés sur la construction de la notion de rural, les principales difficultés liées à l'utilisation de l'analyse écologique pour d'étudier les élections en milieu rural seront analysées. Enfin, on montrera en quoi cette méthode offre de grandes opportunités.

CONSTRUIRE L'OBJET DE LA RECHERCHE : POUR UNE SOCIOLOGIE DES VOTES DANS LES MONDES RURAUX

Les « études rurales » ont longtemps constitué en France une discipline à part entière (Rogers, 1995 ; Laferté, Renahy, 2006). Récemment, plusieurs initiatives visant à désenclaver l'étude des « mondes ruraux » et à les rattacher à des sciences sociales en convergence ont été prises (Antoine, Mischi, 2008 ; Bessière et *al.*, 2007). Ce mouvement concerne en particulier la sociologie politique des mondes ruraux (Mischi, Renahy, 2008). Nous voudrions nous inscrire dans cette perspective, en plaidant pour une sociologie des votes dans les mondes ruraux, réencastrant les pratiques électorales dans des configurations sociales.

Parler de « rural » renvoie inmanquablement à des prénotions relevant du sens commun. Il importe alors, non pas tant de s'en écarter à tout prix, mais de les analyser. Ces obstacles à l'analyse peuvent être regroupés en deux thèmes. Le premier concerne l'unité d'analyse : le plus souvent, c'est la commune qui est considérée, et c'est son nombre d'habitants qui est supposé permettre d'en affirmer le caractère rural. Le second écueil concerne de supposées spécificités de ces mondes ruraux, telles que l'importance de l'implantation familiale et un haut degré d'interconnaissance. On pourra alors tenter de donner une définition relationnelle et non substantialiste des mondes ruraux.

Un critère de taille est parfois mobilisé pour caractériser les communes rurales. Sans doute peut-on faire référence, lorsqu'on s'intéresse aux processus

électorales, aux seuils de 2 500 et 3 500 habitants, pour lesquels la règle électorale est spécifique concernant les élections municipales². On sait en effet à quel point la règle du jeu et les usages qui en sont fait participent à la détermination du jeu lui-même. Le mode de scrutin spécifique à ces petites communes, qui est en réalité uninominal majoritaire, favorise en effet la prise en compte de la personnalité des candidats dans le vote, au détriment d'orientations politiques affichées ou non. On peut donc se demander ce que doit la personnalisation des relations politiques dans ces petites communes, souvent relevée (voir, en sens inverse, Aldrin, 2003), à cette règle du jeu électoral spécifique.

Mais, si ce critère institutionnel entraîne des conséquences en termes de structuration de l'offre et de relations entre offre et demande politiques, il n'est pas sûr qu'il soit pertinent à d'autres égards, dès lors qu'on s'intéresse à d'autres scrutins que les élections municipales par exemple. En effet, la morphologie d'une commune ne se réduit pas à sa taille démographique. Ainsi, Patrick Champagne (1975) souligne à quel point il faut être attentif à ne pas réifier l'entité villageoise par la monographie, susceptible de provoquer un « effet d'autonomisation méthodologique qui conduit à traiter les

² Le code électoral prévoit des règles spécifiques pour les élections municipales lorsqu'elles se tiennent dans des communes comptant moins de 2 500 ou 3 500 habitants, règles qui laissent beaucoup plus de liberté tant aux candidats qu'aux électeurs. Ainsi, dans les communes de moins de 3 500 habitants, les électeurs peuvent panacher leur vote ou voter pour des non-candidats. De plus, la déclaration de candidature n'est pas requise, et les listes présentées peuvent être incomplètes, de même qu'un individu peut se présenter de manière isolée. Dans les communes comprenant entre 2 500 et 3 500 habitants, les mêmes règles s'appliquent, mais les listes présentées doivent impérativement être complètes. On trouvera un rappel de ces règles, ainsi qu'une analyse de leurs usages par les électeurs, dans Barone et Troupel (2008).

villages comme des ‘totalités’ explicables en elles-mêmes et pour elles-mêmes » (p. 67). Il faut, selon lui, rapporter les relations observées à des champs de force plus globaux : « Aux notions préconstruites de ‘village’ ou de ‘communauté rurale’ qui désignent de façon substantialiste des ensembles réalistes de populations de composition et de structure très diverses, on peut substituer celle d’espace villageois comme projection, dans l’espace géographique, de l’intersection des champs de relations (théoriquement distincts) des populations résidant dans un lieu donné » (Champagne, 1975, p. 62). L’unité d’analyse doit donc faire l’objet d’une construction théorique ; la simple reprise de catégories juridiques ou pratiques expose le chercheur à être prisonnier des prénotions charriées par ces catégories.

La sociologie, spontanée ou savante, du « rural » tend parfois à mettre l’accent sur des caractéristiques supposées propres à ce dernier, telles que l’importance des réseaux familiaux, de l’implantation locale ou des réseaux d’interconnaissance dans la vie politique (Abélès, 1989). Ainsi, les réseaux familiaux pourraient paraître plus anciens et plus resserrés sur les territoires ruraux. D’autre part, les individus seraient davantage pris dans des réseaux d’interconnaissance plus intenses et denses que dans d’autres territoires.

Concernant la sociologie du métier politique, l’implantation familiale a souvent été abordée dans les travaux portant sur l’héritage en politique (Abélès, 1989) et la construction d’un fief politique. En réalité, rien ne garantit que ces éléments jouent seulement en milieu rural. Ainsi, à Marseille, Cesare Mattina (2004) dépeint l’inscription de la famille Guerini dans la mémoire

historique et politique du quartier du Panier à Marseille³. Il faut donc nuancer les affirmations qui tendent à essentialiser le « rural » en lui attribuant des caractéristiques qui seraient présentes dans tous les territoires ruraux et ne le seraient pas en ville.

Il en est de même concernant la question du rôle des sociabilités. A l'instar de Julian Mischi, nous soulignons l'intérêt de travailler non pas sur la sociabilité mais sur les sociabilités rurales dans leur pluralité (Mischi 2008). Il s'agit non pas de présupposer l'existence de ces sociabilités et leur spécificité par rapport aux mondes urbains, mais bien plutôt d'envisager concrètement leurs modalités éventuelles d'institutionnalisation et de politisation. A cette condition seulement, on pourra les mettre en relation avec des pratiques électorales. Plutôt que de présupposer des spécificités des mondes ruraux, il convient donc de les analyser *in concreto* et dans la très grande diversité de configurations qui caractérise ces mondes. Il y aurait en effet quelque chose de tautologique à partir de spécificités rurales pour rendre compte... des spécificités du rural. Par exemple, les réseaux d'interconnaissance et l'inscription des élus à l'intérieur de ceux-ci ne sont pas une spécificité des mondes ruraux, ni de l'espace villageois, ni des communes rurales. Il s'agit alors de travailler la manière dont ces élus gèrent les prescriptions de leurs rôles (Lagroye, 1994 et Briquet, 1994), quels registres ils mobilisent et de quelles ressources politiques ils disposent dans ces territoires « ruraux »⁴.

³ Néanmoins, l'inscription de « familles » dans ces réseaux d'interconnaissance n'entraîne pas nécessairement leur engagement dans la politique locale (Zalio, 1999, 2004).

⁴ Voir sur ce sujet la thèse de T. Marmont (2007)

Au final, on peut interroger l'existence du « rural », ou plutôt se demander si différencier des catégories de rural et d'urbain a une pertinence scientifique (voir Grignon et Weber, 1993 pour une critique de l'autonomisation des sciences du rural ; Laferté et Renahy, 2006 pour une histoire sociales des sciences sociales du rural en France, ainsi que Rogers, 1995 et Garcia-Parpet, 2007). Les géographes ont travaillé ces questions dans les années 1980 et 1990. Il s'agit avant tout de catégories de l'action, utiles aux aménageurs, aux statisticiens publics, aux acteurs politiques... L'appréhension par la géographie de ces catégories n'est parfois pas exempte de cette ambiguïté (Jean, 2005). Doivent-elles être reprises telles quelles, sans en interroger la pertinence, par les chercheurs ? On voit les dérives normatives auxquelles cela peut conduire, comme dans le cas des travaux de Jacques Lévy, qui érige l'urbanité en norme à suivre et la périurbanité en repoussoir social et politique (cf. notamment la controverse entretenue avec deux géographes : Lévy, 2007 et Ripoll, Rivière, 2007). Le risque semble également être de superposer au clivage urbain/rural une problématique de type modernité/tradition, avec une approche en terme d'acculturation, telle que les sciences du rural ont pu le faire dans l'après-guerre (Mendras, 1967).

Dire cela ne revient pas à condamner par avance toute tentative d'analyse des phénomènes électoraux dans les mondes ruraux. Comme le note Martin Vanier (2005), « le rural comme l'urbain continuent de signifier des catégories explicatives de rapports socio-spatiaux, mais la question de départ [i.e. que reste-t-il du couple urbain-rural] a un sens dans la mesure où elle fait douter de la possibilité de comprendre par les deux termes ce qui se passe aujourd'hui *entre eux*, dans leurs échanges, sur leur

frontière ou interface » (Vanier, 2005, 25). Dire cela, c'est reconnaître la nécessité d'appréhender ces catégories non pas dans une version essentialiste ou substantialiste, mais dans une perspective relationnelle ou configurationnelle. Il n'y a de rural, d'urbain ou de périurbain que dans des rapports mutuels. A titre d'exemple, le paradigme centre/périphérie analyse les relations entre mondes urbains et mondes ruraux comme fondamentalement marquées par l'inégalité, l'asymétrie et l'exploitations par les premiers des seconds (Reynaud, 1981). Si cette définition ne semble pas universellement valable, elle nous met sur la piste des systèmes de relations sociales sous-jacents à ces catégories, qu'il s'agit de mettre à jour.

Pour ce qui nous concerne plus directement, il est difficile d'imaginer que ces systèmes de relations sociales, ces configurations pour employer un terme de la sociologie éliásienne (Elias, 1991 [1970]), n'aient pas d'effets électoraux. De ce fait, il importe que les définitions opérationnelles retenues découlent, autant que possible, de ces systèmes de relations sociales. C'est ainsi que les géographes et les politistes s'intéressent de plus en plus à des échelles et des découpages supposés reposer sur de réelles logiques sociales. L'agglomération urbaine (Chalard, 2009) ou l'aire urbaine (Rivière, 2008) deviennent ainsi un échelon privilégié de l'analyse. Pour ce qui nous intéresse ici, il convient de repérer, en fonction des questions de recherche, les découpages pertinents – en gardant présent à l'esprit que les découpages adoptés, les catégories retenues, ne sont que des moments de l'analyse, des constructions du chercheur, et non des réalités en soi. Pour donner un exemple, Denis Lepicier et Yannick Sencébé (2007) montrent, à propos des migrations résidentielles des communes catégorisées par l'INSEE comme urbaines vers les communes rurales, qu'il importe de tenir compte des différenciations internes au monde

rural : communes rurales sous faible influence urbaine, pôles ruraux et leurs couronnes périurbaines, autres communes rurales (rural profond). Ces différents types de territoire, qui se définissent dans un rapport plus ou moins distant à l'urbanité, sont inégalement attractifs et accueillent des migrants aux profils sociaux différenciés. C'est ainsi bien souvent le rapport à la ville qui définit, en creux, le « rural ».

L'étude des résultats électoraux de l'élection présidentielle de 2007 illustre également en quoi mondes urbains et mondes ruraux se définissent de manière réciproque. Un certain nombre d'observateurs ont souligné que « les villes » auraient davantage voté en faveur de Ségolène Royal, alors que « le périurbain », voire « le rural » se seraient prononcés pour Nicolas Sarkozy (Bussi et Fourquet, 2007 ; Lévy, 2007). Or ces conclusions, exactes si on utilise à l'échelle nationale des catégories statistiques unifiantes, comme « les villes » ou « le rural » pour ensuite calculer des moyennes, se révèlent inexactes si on désagrège les résultats. Ainsi, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) ce sont plutôt les villes qui ont offert ses meilleurs scores au candidat de l'Union pour la Majorité Présidentielle (UMP), tandis que les candidats de gauche obtenaient de meilleurs résultats dans les communes rurales les plus isolées des centres urbains (Gombin et Mayance, 2009). Cette observation laisse à penser que les processus d'urbanisation et de périurbanisation jouent un rôle important dans l'évolution politique de cette région depuis une trentaine d'années. Il importe donc de reconstruire, au cas par cas, les systèmes de relations, les configurations locales qui permettent de rendre compte des rapports de force électoraux. Comme le note Martin Vanier, est « difficile, voire vain, tout discours interprétatif du jeu rural-urbain qui prétendrait faire abstraction des contextes régionaux » (Vanier, 2005, 31).

Dans le même ordre d'idées, la notion de gradient d'urbanité⁵, promue par de nombreux géographes, peut constituer un frein à l'analyse, dans la mesure où elle suggère que la proximité aux centres urbains serait, en soi, une variable explicative de comportements sociaux et notamment électoraux. Pourtant, rien n'indique que l'éventuelle relation soit linéaire lorsque l'on passe des centres urbains au périurbain puis au rural. D'une part, on peut imaginer que le périurbain offre une spécificité n'entrant pas dans le cadre de cette linéarité (c'est d'ailleurs le cas d'un certain nombre de phénomènes, comme le vote en faveur du Front national : Giraut, 2004) ; d'autre part, c'est ignorer l'hétérogénéité interne des différentes catégories. C'est le reproche qu'on peut par exemple adresser à Michel Bussi ou Jérôme Fourquet (notamment, Bussi, Fourquet, Ravenel, 2004 et Bussi, Colange, Fourquet, Girault, Ravenel, 2005) lorsqu'ils calculent le vote moyen pour tel ou tel candidat en fonction de la distance aux centres urbains, sans indiquer l'écart-type correspondant⁶. Cela conduit à réifier ce fameux gradient urbain en « écrasant » toute l'hétérogénéité. La méthode retenue par Jacques Lévy (2003), qui consiste à calculer le résultat moyen obtenu par un candidat ou un groupe de candidats (par exemple, les « candidats tribunitiens ») dans les pôles urbains et les couronnes périurbaines, présente le même inconvénient.

⁵ Cette notion renvoie à la plus ou moins grande centralité urbaine d'un territoire. Elle est le plus souvent opérationnalisée par la distance kilométrique au centre d'une agglomération urbaine (Bussi, Fourquet, 2007), ou par la distinction entre pôles urbains et couronnes périurbaines (Lévy, 2003).

⁶ Rappelons que l'écart-type est la moyenne des écarts à la moyenne, c'est-à-dire qu'il mesure la dispersion d'une variable autour de sa moyenne. En effet, le calcul de la moyenne peut dissimuler une grande hétérogénéité, une grande dispersion des données considérées, et à la limite ne rien signifier du tout.

Ainsi, cette méthode ignore totalement l'organisation sectorielle des pratiques électorales au sein des couronnes périurbaines (l'exemple francilien, opposant un Ouest bourgeois et conservateur à un Est plus populaire et au vote plus orienté à gauche, est particulièrement parlant), en calculant des moyennes qui paraissent assez largement artificielles. Il importe donc de construire de manière inductive les espaces et catégorisations utilisées, sans quoi on ne pourra trouver que ce que ses présupposés théoriques permettent d'observer. En distinguant *a priori* centres urbains et couronnes périurbaines comme le fait Jacques Lévy, on s'interdit de repérer d'autres formes de différenciations tout aussi intéressantes.

Comme l'ont montré Julian Mischi et Nicolas Renahy (2006), il existe une pluralité de mondes ruraux, qui peuvent être caractérisés par la cohabitation d'activités économiques diverses, non seulement l'agriculture (elle-même insérée dans des configurations qui dépassent de loin le seul « rural » et s'étendent jusqu'aux villes, voire bien au-delà des frontières nationales compte tenu du rôle de la politique agricole commune et des exportations agricoles) mais encore l'industrie, les services ou le tourisme. D'autres encore se caractérisent principalement par leur économie résidentielle (Harroux, 2008). Parler de mondes ruraux, c'est ainsi reconnaître la grande diversité des configurations qui les constituent, et au sein desquelles les pratiques électorales doivent être réencastrées.

Mais au final, dans le cadre d'une recherche concrète, les outils disponibles, les catégories de la statistique publique, les données existantes, les découpages administratifs définissent l'espace des possibles du chercheur. Ce qui importe alors, c'est d'être conscient de l'artefactualité de ces catégories, et d'arriver

à les réinterroger, à multiplier les « coups de sonde », à tester les différents indicateurs, à reconstruire des configurations. De notre point de vue, l'« agnosticisme méthodologique » est la seule voie disponible pour échapper aux difficultés qui ont été soulignées. Il permet de se tenir à égale distance d'un athéisme méthodologique, qui interdirait au final toute recherche, et d'une croyance militante qui rend aveugle à tout fait contredisant l'acte de foi.

Ces prémisses étant posées, on voudrait dans la suite de ce chapitre tenter d'évaluer l'intérêt de l'analyse écologique pour mettre en œuvre une sociologie des votes dans les mondes ruraux. Cette approche semble pertinente, dans la mesure où elle permet de s'intéresser à des configurations territoriales, plutôt qu'à des individus ou des conglomerats d'individus. Travailler sur des données agrégées, c'est en effet se déprendre un instant de l'obsession de l'individu comme seul objet des sciences sociales, pour se donner les moyens d'objectiver une configuration. Il convient alors de réfléchir sur les difficultés et les opportunités associées à cette manière de travailler.

LES PRINCIPALES DIFFICULTES DE L'ANALYSE ÉCOLOGIQUE FACE AU RURAL

D'un point de vue plus directement opérationnel maintenant, un certain nombre de difficultés liées à l'appréhension des comportements électoraux des électeurs « ruraux » par la sociologie quantitative des votes sont à examiner.

La première interrogation porte sur la qualité des données produites par la statistique publique, en particulier l'INSEE. Les recensements sont dépouillés, concernant certaines variables, au quart. Cela peut poser des problèmes dans les communes de petite taille, dans lesquelles l'estimation de l'INSEE présente un écart-type élevé. Il est alors très problématique de travailler sur une ou quelques communes en prenant ces chiffres comme des indications précises, et particulièrement de construire des tableaux croisés. En revanche, lorsque l'on effectue des opérations statistiques (régression, analyse factorielle) sur un grand nombre de communes, même de petite taille, la théorie probabiliste nous apprend que les estimations demeurent fiables⁷, même si leurs écarts-types sont peut-être plus élevés que ce que les logiciels statistiques n'indiquent. Il convient donc d'être exigeant sur le niveau de significativité des relations mises en évidence. Mais cela n'obère pas la possibilité de recourir à des outils statistiques, de type régression ou analyse factorielle. Au

⁷ En d'autres termes, les estimateurs sont des estimateurs sans biais.

contraire, en opérant sur un nombre important d'individus statistiques, les fluctuations aléatoires s'annulent, de sorte que les chiffres sont fiables. Cette observation fournit d'ailleurs un argument pour préférer l'utilisation extensive des données statistiques à leur utilisation monographique, particulièrement dans les communes comportant un faible nombre d'habitants.

Quelques définitions

Pondération : il s'agit d'une opération consistant, dans le cadre d'une analyse statistique, à affecter chaque individu statistique (par exemple, chaque commune) d'un poids, correspondant par exemple au nombre d'habitants de chaque commune. Cela permet ainsi de prendre en compte chaque unité en fonction de son importance.

Dépouillement au quart : lors des recensements généraux de la population, certaines parties des bulletins de recensements ne sont pas dépouillés exhaustivement. L'INSEE tire au sort un quart des bulletins et les dépouille, recourant ainsi à la méthode du sondage pour des raisons d'économie.

Ecart-type : la moyenne des écarts à la moyenne, c'est-à-dire qu'il mesure la dispersion d'une variable autour de sa moyenne. Il se calcule comme la racine carrée de la somme des carrés des écarts à la moyenne (cette dernière somme étant appelée la variance).

Analyse factorielle : famille de méthodes statistiques (comprenant en particulier l'analyse en composantes principales [ACP] et l'analyse des correspondances multiples [ACM]) visant à résumer un grand nombre de variables en un petit nombre de « composantes » ou « facteurs ».

Régression linéaire multiple : méthode statistique permettant d'évaluer la contribution relative de plusieurs

variables « indépendantes » ou « explicatives » à une variable « dépendante » ou « explicative » (continue).

Significativité : notion statistique mesurant la probabilité qu'un coefficient ne diffère de zéro qu'en raison de fluctuations aléatoires. Mesurer la significativité d'un coefficient permet donc de s'assurer qu'une relation observée entre deux variables n'est pas due au hasard de l'échantillonnage.

Dans un ordre d'idées comparable, le calcul de pourcentages (qu'il s'agisse de données électorales ou sociodémographiques) peut être délicat lorsque les effectifs totaux sont inférieurs à 100. Là aussi, travailler sur un grand nombre d'unités statistiques est une solution raisonnable.

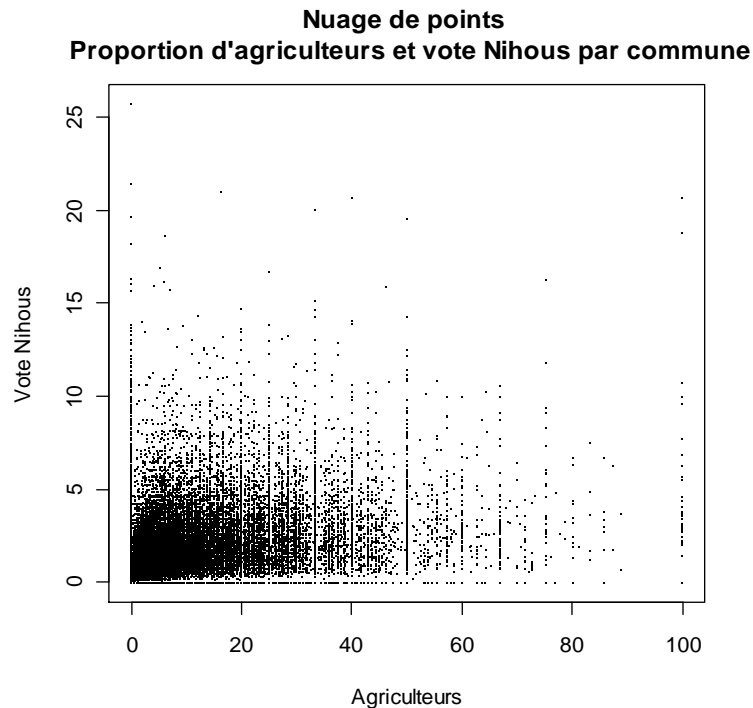
Le problème de la pondération est quant à lui crucial. Il se présente ainsi : admettons que nous voulions calculer le coefficient de corrélation entre la population agricole dans une commune et le vote en faveur de Frédéric Nihous. Nous travaillons sur 36.175 communes. Devons-nous pondérer chaque commune par le nombre d'inscrits qu'elle compte ? Dans ce cas, les grosses communes, et en particulier les villes, vont « écraser » de leur poids toutes les petites communes. Le coefficient de corrélation, avec pondération, est alors de 0,49 (et est significatif à 1 %⁸). Pourtant, le nuage de points n'est pas très probant (voir graphique ci-dessous). Sans pondération, le coefficient de corrélation tombe à 0,24 (et reste

⁸ Cette formulation signifie qu'il y a moins de 1 % de chances que la corrélation observée soit différente de zéro uniquement du fait du hasard de l'échantillonnage.

significatif à 1 %). Ainsi, le fait de pondérer les communes par leur population modifie fortement la force de la relation observée entre les deux variables.

Dans le premier cas, la logique retenue est celle des « électeurs ». Mais cette logique, lorsqu'elle mêle des communes très petites et très grandes, met l'accent sur ce qui se passe dans les grosses communes. Ainsi, dans l'exemple donné, il se trouve que dans les grandes communes, il y a une population agricole moins importante, et que Nihous y recueille de plus faibles scores. Dès lors, ces grandes communes pèsent fortement « en bas à gauche » du nuage de points. Le meilleur ajustement sera donc celui qui passe par ces grandes communes, en petit nombre ; mécaniquement, la variance totale est réduite et donc le coefficient de corrélation est plus élevé⁹.

⁹ Cela est valable dans le cas où les grandes communes sont plus homogènes par rapport aux proportions considérées que les petites communes, c'est-à-dire si les écarts-types y sont plus faibles (ce qui est bien le cas dans l'exemple considéré). Dans le cas contraire, beaucoup plus rare dans la réalité, la pondération conduirait à diminuer la valeur absolue du coefficient de corrélation.



Ni les statisticiens ni les sociologues ou politistes ne sont capables, à notre connaissance, de fournir une règle générale en la matière. Tout dépend en réalité de l'objectif recherché et des procédures statistiques employées. Ainsi, dans le cas d'une régression linéaire multiple destinée à estimer la part de chacun des « électors » présidentiels de 2002 s'étant reportée sur Nicolas Sarkozy au premier tour de l'élection présidentielle de 2007 en région PACA, il était essentiel de pondérer les données communales dans la mesure où, dans le cas inverse, les données auraient été totalement distordues par les différences de comportement selon la taille de la commune (Gombin, 2009). Il s'agissait bien là de se référer à des populations (les « électors »)

distinctes des communes qui sont ici un simple lieu d'agrégation, ne jouant pas de rôle en tant que tel. A l'inverse, dans d'autres cas, ce sont bien les communes que l'on souhaite prendre comme objet d'études. Ainsi, dans le cas de la population agricole et du vote Nihous, admettons que ce ne soit pas tant la relation générale entre ces deux données qui nous intéresse que les variations de cette relation. Ne pas pondérer les communes par leur nombre d'inscrits nous permet alors de constater que, si on s'intéresse aux communes en tant que telles (et donc aussi à leur morphologie démographique et sociale), la relation entre population agricole et vote Nihous n'est pas si forte que cela (ce que nous confirme d'ailleurs le nuage de points). Dès lors, on sera incité à affiner l'analyse, par exemple en travaillant sur des sous-groupes, constitués en fonction de variables potentiellement explicatives des variations de la relation entre les deux données. Ainsi, on pourra calculer le coefficient de corrélation dans des sous-groupes constitués en fonction de la taille de la commune, du caractère agricole de la commune, ou d'autres variables.

Il nous semble qu'il y a intérêt à successivement pondérer et ne pas pondérer les données, et à s'interroger sur les raisons qui peuvent faire varier (ou pas) les résultats. C'est sans doute une première manière d'appréhender le clivage urbain-rural, à travers une approche morphologique, puisqu'en s'interrogeant sur les distorsions introduites par la pondération, on sera amené à s'interroger sur les variations d'une variable donnée selon la taille de la commune.

Le découpage communal, issu de l'histoire et de luttes politiques, peut poser problème, dans la mesure où il n'est pas homogène dans l'ensemble de la France. Pour diverses raisons, le découpage communal n'est pas aussi fin sur tout le territoire. La commune de Marseille compte

environ 800 000 habitants, sur une surface de 240 km². La ville de Paris, elle, compte plus de deux millions d'habitants et sa surface est de 105 km². Cette différence morphologique a des conséquences sociologiques. Ainsi, la commune de Marseille comporte, outre la ville-centre (si tant est qu'il y ait véritablement un centre à Marseille), les « banlieues » marseillaises, ainsi que des zones qu'on pourrait qualifier de périurbaines, voire même de rurales (une grande partie de la commune, au sud-est, est non urbanisée). Dès lors, les catégories de l'INSEE (communes urbaines, périurbaines, rurales...) deviennent inopérantes, dans la mesure où, si Marseille est incontestablement la ville-centre de l'aire urbaine, certaines zones de Marseille mériteraient d'être considérées comme des zones péri-urbaines. Il en est de même à Aix-en-Provence, dont la surface de 180 km² est très grande pour une commune de 140 000 habitants, dont le centre historique ne compte guère plus de 15 000 habitants. On trouve ainsi sur la commune d'Aix de nombreux « villages » (Puyricard, Luynes, Les Milles...) qui sont incontestablement péri-urbains. De plus, la commune d'Aix compte 5 107 ha de surface agricole utile, soit 51 km². On voit ainsi qu'une ville, qui est classifiée comme ville-centre (avec Marseille) de l'aire urbaine d'Aix-Marseille, peut comporter également des territoires périurbains et ruraux en son sein. Malheureusement, à moins de recomposer des territoires en descendant au bureau de vote et à l'IRIS¹⁰, ce qui supposerait un

¹⁰ Les îlots regroupés pour l'information statistique (IRIS) sont les briques de base en matière de diffusion de données locales. On en compte environ 50 800 en France.

outillage technique lourd¹¹, on ne peut remédier à cette difficulté. Cela amène notamment à relativiser des travaux tels que ceux de Jacques Lévy (2003) qui reposent sur le découpage officiel de l'INSEE en villes-centre et communes périurbaines. De manière plus générale, il faut éviter de réifier les catégories mises en place par l'INSEE, qui doivent autant à des préoccupations d'action publique que scientifiques. Elles peuvent être tout à fait utiles, mais il est souvent heuristique de les comparer à d'autres nomenclatures, construites par d'autres institutions (sur ce point, voir la controverse entre Lévy, 1997 et Terrier, 1998) ou par la communauté scientifique (pour un exemple, voir Bontron, Roche, 2004).

¹¹ Le projet CARTELEC, financé par l'ANR et dirigé par Michel Bussi, devrait cependant rendre possible une telle approche.

L'ANALYSE ECOLOGIQUE : UN OUTIL PRECIEUX D'ANALYSE DES COMPORTEMENTS ELECTORAUX DES RURAUX

L'ensemble de ces précisions et mises en garde préalables ne doivent pas entraver le projet d'étude des comportements électoraux dans les mondes ruraux. Au contraire, c'est l'un des domaines dans lesquels l'analyse écologique comme méthodologie peut apporter le plus de valeur ajoutée. Permettant des résultats difficilement productibles par les sondages, ces techniques bénéficient du nombre important d'unités statistiques disponibles et permettent l'utilisation de multiples données statistiques territorialisées, en plus de celles de l'INSEE.

D'un côté, les sondages – tant pour des raisons techniques que pour des raisons sociales – ont beaucoup de mal à appréhender des catégories de la population comportant un effectif faible, comme les ruraux, ou *a fortiori* les agriculteurs. A titre d'exemple, dans leur communication sur les comportements politiques des agriculteurs le 19 décembre 2007 au séminaire « Les mondes agricoles en politique », Jérôme Fourquet et Pascal Perrineau ont dû agréger une centaine de sondages successifs, réalisés de 2005 à 2007, pour obtenir au final une population de 1 377 individus. Ceci induit de sérieuses difficultés pour l'analyse, notamment quant à l'homogénéité des données recueillies, ne serait-ce que compte tenu de la variation du contexte politique entre 2005 et 2007. De manière plus générale, les sondages,

stratifiés par catégorie d'agglomération¹², rendent très mal compte de l'hétérogénéité des mondes ruraux – d'autant plus que ceux-ci sont largement minoritaires dans la société française et donc aussi dans les échantillons des sondeurs (sur les sondages, voir Lehingue, 2007).

D'un autre côté, la très grande majorité des communes françaises est rurale au sens de l'INSEE. Cela permet au chercheur travaillant sur des données agrégées au niveau communal de disposer d'une base de données extrêmement vaste, fine et de qualité. En effet, le maillage communal français est le plus fin d'Europe ; et la commune est, en France, l'unité de base de la statistique publique¹³. De ce fait, la plupart des données sont disponibles à cet échelon, en particulier les données électorales (depuis 1999 le ministère de l'Intérieur diffuse ces données sous forme électronique) et les données issues du recensement général de la population, ainsi que de nombreuses données issues de la statistique publique en général.

La richesse des données disponibles et le grand nombre d'individus statistiques concernés, permettent aisément la mise en œuvre de techniques statistiques multivariées (par exemple, des régressions linéaires multiples ou des analyses factorielles. On peut ainsi

¹² La catégorie de commune dans laquelle vit l'enquête fait en général partie des quotas auxquels doivent se conformer les sondages.

¹³ Cette spécificité française nous renseigne *a contrario* sur les difficultés, voire l'impossibilité dans certains pays de mener de telles recherches en employant les méthodes de l'analyse écologique (voir pour le cas de la Belgique Pion, 2009). De même, les nouvelles modalités de recueil des données de la statistique publique française, un recensement annuel d'une partie des communes complété en cinq années, nous interdit aujourd'hui de disposer de données fiables plus récentes que le dernier recensement général de la population de 1999.

utiliser des variables comportant de nombreuses catégories (exemple : la nomenclature CSP en 42 positions, ce qui est impossible dans un sondage - cf. Gombin, 2009), croiser de nombreuses variables ou encore redéfinir des sous-populations en fonction de questions de recherche. De ce point de vue, la localisation de l'analyse est intéressante. On constate en effet que, malgré la nationalisation supposée du vote (Dolez et Laurent, 2001), les comportements électoraux sont loin d'être homogènes sur l'ensemble du territoire. Nous avons par exemple constaté que le vote des agriculteurs en France, dont toutes les enquêtes par sondage nous disent qu'ils sont uniment conservateurs, diffère grandement, et que trois types de « vote des mondes agricoles » se distinguent : un vote de gauche, présent dans un pourtour méditerranéen large, un vote en faveur de la droite gouvernementale, et enfin un vote de droite et d'extrême droite dans le bassin parisien et l'ouest intérieur principalement (Gombin, Mayance, 2008). Les études électorales s'enrichiraient à multiplier ce type d'analyse, qui permet de mettre l'accent sur les différences de comportement plutôt que sur les moyennes qui, trop souvent, font seules l'objet de commentaires¹⁴. De plus, multiplier les échelles d'analyse permet, dans une sorte de renversement du paradoxe de Robinson¹⁵ (1950), de renforcer les conclusions que le chercheur établira, en montrant la robustesse ou, le cas échéant, en l'incitant à rechercher d'éventuelles « variables cachées » ou effets d'agrégation. Cela permet également de se poser la

¹⁴ Cette approche de sociologie des votes peut être rapprochée de la démarche initiée par Briquet, Sawicki, 1989 d'« analyse localisée du politique ».

¹⁵ Robinson montre qu'une corrélation au niveau agrégée peut être en sens inverse de ce qu'elle est au niveau individuel, et met ainsi en cause la fiabilité des analyses écologiques.

question des territoires politiquement et électoralement significatifs. On ne peut ici que renvoyer à Derivry et Dogan (1971), qui affirment que le canton comme unité d'analyse, et le département comme espace de référence, sont des échelons pertinents pour l'étude du vote. Ce questionnement a été récemment renouvelé, notamment par les travaux autour de la notion d'agglomération urbaine (Chalard, 2009).

Ajoutons qu'outre les données électorales et les données de l'INSEE, usuellement mobilisées dans les études électorales, le chercheur intéressé par le rural pourra mobiliser avec profit d'autres types de données. En particulier, la statistique agricole publique (Agreste) offre des données extrêmement riches, issues notamment du recensement général agricole (RGA), qui touche toutes les exploitations agricoles françaises (professionnelles ou non), mis en œuvre à peu près au même rythme que le recensement général de la population ancienne manière (le dernier RGA a été mené en 2000). Cela permet notamment de mettre en relation orientations électorales et orientations agricoles. Certains de nos travaux que nous avons effectué montrent ainsi que les orientations électorales de la population agricole ne sont pas sans lien avec les caractéristiques des exploitations agricoles de leur canton (Gombin et Mayance, 2008, 2009). On peut ainsi distinguer plusieurs types de configurations électorales agricoles, sans pour autant tirer des conclusions sur le comportement électoral des agriculteurs au niveau individuel.

Il nous semble, en conclusion, que la question qui se pose au sociologue des votes utilisateur de méthodes quantitatives n'est pas tant celle de la spécificité

intrinsèque de l'électeur rural, mais bien celle des caractéristiques des données disponibles concernant les élections en milieu rural. De ce point de vue, le bilan des difficultés et des opportunités dressé dans cet article, permet d'affirmer que cette spécificité des données disponibles pour étudier le vote en milieu rural est largement positive, et qu'ainsi, les électoralistes comme les autres chercheurs intéressés aux questions électorales et à l'étude des mondes ruraux ont beaucoup à gagner à multiplier les recherches utilisant des méthodes d'analyse écologique appliquées au vote. La prise en compte de séries statistiques de longue durée ne peut qu'ajouter à la finesse des analyses effectuées et ainsi remettre en perspective les catégorisations de sens commun opposant l'électeur des villes à l'électeur des champs.

BIBLIOGRAPHIE

- Abélès, M., 1989, *Jours tranquilles en 1989. Ethnologie politique d'un département français*, Paris, Odile Jacob.
- Achen, C. A., Shively, W. P., 1995, *Cross-level inference*, Chicago, University of Chicago Press.
- Aldrin, P., 2003, « S'accomoder du politique. Economie et pratiques de l'information politique », *Politix*, n°64, pp. 177-203.
- Antoine, A., Mischi, J., 2008, *Sociabilité et politique en milieu rural*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Bages, R., Nevers, J.-Y., 1978, « Choix des élus, systèmes d'opposition et enjeux locaux dans les luttes municipales à la campagne », *Economie rurale*, n°128, pp. 45-57.
- Bages, R., Nevers, J.-Y., 1997, *Les municipalités des petites communes face à la diversification du milieu rural. Enquête dans la Région Midi-Pyrénées*, Toulouse, Maison de la Recherche/Université de Toulouse Le Mirail.
- Barone, S., Troupel, A., 2008, « Les usages d'un mode de scrutin particulier. Les élections municipales dans les très petites communes », *Pôle Sud*, n°29, pp. 95-109.
- Beaud, S., Weber, F., 1998, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte.
- Bessière C., Doidy E., Jacquet O., Laferté G., Mischi J., Renahy N., Sencébé, Y., (dir.), 2007, *Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales*, Actes du colloque des 17-19 mai 2006, Quae/Symposcience.
- Bois, P., 1984, *Paysans de l'Ouest. Des structures économiques et sociales aux options politiques depuis*

l'époque révolutionnaire dans la Sarthe, Paris, Editions de l'EHESS.

Bontron, J.-C., Roche, A., 2004, « La résistance du vote rural (1981-2002) », *Etudes rurales*, n°171-172, pp. 35-44.

Boudon, R., 1963, « Propriétés individuelles et propriétés collectives: un problème d'analyse écologique », *Revue française de sociologie*, vol. 4, n°3, pp. 275-299.

Braconnier, C., Dormagen, J.-Y., 2007, *La démocratie de l'abstention*, Paris, Gallimard.

Briquet, J.-L., Sawicki, F., 1989, « L'analyse localisée du politique. Lieux de recherche ou recherche de lieux ? », *Politix*, n°7-8, pp. 6-16.

Briquet, J.-L., 1994, « Communiquer en actes. Prescriptions de rôle et exercice quotidien du métier politique », *Politix*, n°28, pp. 16-26.

Bussi, M., Fourquet, J., 2007, « Election présidentielle 2007. Neuf cartes pour comprendre », *Revue française de science politique*, vol. 57, n°3-4, pp. 411-428.

Bussi, M., Fourquet, J., Ravenel, L., 2004, « Elections régionales de 2004 : notabilités traditionnelles et nouvelles maîtrises des territoires électoraux », *Revue française de science politique*, vol. 54, n°4, pp. 639-667.

Bussi, M., Colange, C., Fourquet, J., Girault, F., Ravenel, L., 2005, « Le vote comme expression des inégalités et des nouvelles frontières rurales-urbaines en France », in Arlaud, S., Jean, Y. et Royoux, D. (dir.), *Rural-urbain. Nouveaux liens, nouvelles frontières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 395-413.

Chalard, L., 2009, « Le vote d'extrême droite dans les aires métropolitaines de Marseille et Nice : une géographie électorale pérenne », in Gombin, J., Mayance, P. (dir.),

Vote en PACA 2007, Paris, L'Harmattan, coll. « Cahiers politiques ».

Champagne, P., 1975, « La restructuration de l'espace villageois », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°3, pp. 43-67.

Derivry, D., Dogan, M., 1971, « Unité d'analyse et espace de référence en écologie politique. Le canton et le département français », *Revue française de science politique*, vol. 21, n°3, pp. 517-570.

Desrosières, A., 2001, « Entre réalisme métrologique et conventions d'équivalence : les ambiguïtés de la sociologie quantitative », *Genèses*, n°43, pp. 112-127.

Dogan, M., Rokkan, S. (dir.), 1969, *Quantitative ecological analysis in the social sciences*, Boston, MIT Press.

Dolez, B., Laurent, A., 2001, « Nationalisation des comportements électoraux en France », in Perrineau, P., Reynié, D. (dir.), *Dictionnaire du vote*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 682-683.

Durkheim, E., 1997, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, coll. Quadrige.

Elias, N., 1991 [1970], *Qu'est ce que la sociologie ?*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube.

Elias, N., 2004, *La société des individus*, Paris, Pocket.

Garcia-Parpet, M.-F., 2007, « La construction intellectuelle des marchés agricoles : la Société française des Économistes ruraux et la revue *Economie rurale* », in Bessière Céline ; Doidy Eric ; Jacquet Olivier ; Laferté Gilles ; Misché Julien ; Renahy Nicolas ; Sencébé Yannick (dir.) 2007, *Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales*, Actes du colloque des 17-19 mai 2006, Quae/Symposcience.

Gaxie, D., Lehingue, P., 1984, *Enjeux municipaux. La constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris, PUF-CURAPP.

Geertz, C., 1998, « La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture », *Enquête*, n°6, pp. 73-105.

Giraut, F., 2004, « Le vote extrémiste à l'assaut de nouveaux territoires. Une théorie, une stigmatisation et quelques éclairages », *L'Espace géographique*, t. 33, n°1, pp. 87-91.

Gombin, J., 2009, « Que sont les électeurs du Front national devenus ? L'extrême droite, la droite et les autres en région PACA », in Gombin, J., Mayance, P., (dir.), *Vote en PACA 2007*, Paris, L'Harmattan, coll. « Cahiers politiques ».

Gombin, J., Mayance, P., 2008, « Contextualiser le "vote agricole": une analyse écologique », *Les cahiers du CEVIPOF*, n°48, pp. 183-201.

Gombin, J., Mayance, P., 2009, « PACA : des mondes ruraux à contre-courant ? », in Gombin, Joël, Mayance, Pierre (dir.), *Vote en PACA 2007*, Paris, L'Harmattan, coll. « Cahiers politiques ».

Grignon, C., Weber, F., 1993, « Sociologie et ruralisme, ou les séquelles d'une mauvaise rencontre », *Cahiers d'Economie et Sociologie rurales*, n°23, pp. 59-74.

Harrous, V., 2008, *L'économie résidentielle en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Rapport d'étude, INSEE PACA/Région PACA, mars http://www.insee.fr/FR/insee_regions/provence/rfc/docs/1_5_EcoResidentiel.pdf (consulté le 15 juillet 2008).

Jean, B., 2005, « La construction sociale des catégories spatiales », in Arlaud, S., Jean, Y. et Royoux, D., (dir.),

Rural-urbain. Nouveaux liens, nouvelles frontières, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 395-413.

King, G., 1997, *A Solution to the Ecological Inference Problem : Reconstructing Individual Behavior from Aggregate Data*, Princeton, Princeton University Press.

Klatzmann, J., 1957, « Comportement électoral et classe sociale. Etude du vote communiste et du vote socialiste à Paris et dans la Seine », Paris, Armand Colin, *Cahier de la Fondation nationale des Sciences politique*, n° 82.

Laferté, G., Renahy, N., 2006, « Tradition, modernisation, domination. Trois regards des études rurales françaises cristallisés autour d'une enquête (RCP Châtillonnais, 1966-1975) », *Working Paper*, Texte présenté au 31ème colloque de la Social Science History Association, Minneapolis, 2-5 Novembre 2006, [Version du 29 mars 2008] disponible sur http://www2.dijon.inra.fr/esr/publications/docs/WP2006_2.pdf.

Lagroye, J., 1994, « Etre du métier », *Politix*, n°28, pp. 5-15.

Lagroye, J., Lehingue, P., Sawicki, F. (dir.), 2005, *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF.

Lehingue, P., 2007, *Subunda. Coups de sonde dans l'océan des sondages*, Bellecombe-en-Bauges, éd. du Croquant.

Lepicier, D., Sencébé, Y., 10.05.2007, « Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural en France : différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale. », *EspacesTemps.net*, Textuel, - <http://espacestems.net/document2270.html>.

- Lévy, J., 1997, « Mesurer la ville ou casser le thermomètre ? », *Pouvoirs locaux*, n°33.
- Lévy, J., 2003, « Vote et gradient d'urbanité. », *EspacesTemps.net*, Mensuelles, <http://espacestemps.net/document432.html>.
- Lévy, J., 2007, « Regarder, voir. Un discours informé par la cartographie », *Les annales de la recherche urbaine*, n°102, pp. 131-140.
- Marmont, T., 2007, *En quête de compétences. Le personnel politique local et l'intercommunalité en milieu rural (haute Côte-d'Or)*, thèse pour le doctorat en sociologie, Dijon, Université de Bourgogne.
- Mattina, C., 2004, « Mutations des ressources clientélares et construction des notabilités politiques à Marseille (1970-1990) », *Politix*, n°67, pp. 129-155.
- Mayer, N., Michelat, G., 1981, « Les choix électoraux des petits commerçants et artisans en 1967. L'importance des variables contextuelles », *Revue française de sociologie*, vol. 22, n°4, pp. 503-521.
- Mendras, H., 1967, *La fin des paysans : innovations et changement dans l'agriculture française*, Paris, SEDEIS.
- Mischi, J., 2008, « Introduction. Observer la politisation des ruraux sous l'angle des sociabilités : enjeux et perspectives », in Antoine, A., Mischi, J., 2008, *Sociabilité et politique en milieu rural*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 7-21.
- Mischi, J., Renahy, N., 2006, « Introduction », colloque *Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales*, Dijon, 2006, disponible sur <http://cemadoc.cemagref.fr/exl-doc/colloque/ART-00001877.pdf>, version du 15 octobre.

Mischi, J., Renahy, N., 2008, « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix*, n°83, pp. 9-21.

Pion, Geoffey, 2009, « L'extrême droite wallonne. Une approche spatiale quantitative au niveau infra-cantonal », communication à la journée d'étude « L'importance du niveau méso dans l'étude des succès de l'extrême droite », organisée par Joël Gombin et Lien Warmenbol, CURAPP-UPJV et Universiteit Antwerp, Amiens, 6 mars 2009. Disponible en ligne sur <http://www.u-picardie.fr/labo/curapp/spip/php?article180>.

Reynaud, A., 1981, *Société, espace et justice : inégalités régionales et justice socio-spatiale*, Paris, Presses universitaires de France.

Ripoll, F., Rivière, J., 2007, « La ville compacte comme seul espace légitime ? Sur une théorie des pratiques résidentielles et politique », *Les annales de la recherche urbaine*, n°102, pp. 131-140.

Rivière, J., 2008, « Le vote pavillonnaire existe-t-il ? Comportements électoraux et positions sociales locales dans une commune rurale en cours de périurbanisation », *Politix*, n°83, pp. 23-48.

Robinson, W.S., 1950, « Ecological correlations and the behavior of individuals », *American Sociological Review*, vol. 15, n°3, pp. 351-357.

Rogers, Susan Carol, 1995, « Natural Histories : The Rise and Fall of French Rural Studies », *French Historical Studies*, vol. 19, n°2, pp. 381-397.

Siegfried, A., 1913, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la troisième république*, Paris, Armand Colin.

Terrier, C., 1998, « L'aire urbaine : territoire de la ville ? », *Pouvoirs locaux*.

Thorndike, E. L., 1929, « On the fallacy of imputing the correlations found for groups to the individuals or smaller groups composing them », *American Journal of Psychology*, n°52, pp. 122-124.

Vanier, M., 2005, « Rural-urbain : qu'est-ce qu'on ne sait pas ? », in Arlaud, S., Jean, Y. et Royoux, D., (dir.), *Rural-urbain. Nouveaux liens, nouvelles frontières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 395-413.

Vignon, S., 2005, « La dynamique des marchés électoraux périphériques : le cas des communes rurales de la Somme », in Lagroye, J. , Lehingue, P. , Sawicki, F., (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 145-167.

Zalio, P.-P., 1999, *Grandes familles de Marseille au XXe siècle. Enquête sur l'identité économique d'un territoire portuaire*, Paris, Belin.

Zalio, P.-P., 2004, « D'impossibles notables ? Les grandes familles de Marseille face à la politique (1860-1970) », *Politix*, n°65, pp. 93-118.

Joël Gombin est doctorant en science politique à Université de Picardie Jules Verne, rattaché au Centre Universitaire de Recherches Administratives et Politiques de Picardie (CURAPP), UMR 6054, CNRS, et A.T.E.R. dans le même établissement. Il prépare une thèse (provisoirement) intitulée « Contribution à une analyse contextuelle des votes. Le cas des votes FN en région PACA », sous la direction de Patrick Lehingue et Christophe Traïni. Ses recherches actuelles portent notamment sur les méthodes quantitatives en sciences sociales, l'analyse configurationnelle des votes et la sociologie des votes dans les mondes ruraux. Adresse électronique : joel.gombin@u-picardie.fr

Pierre Mayance est doctorant en science politique à l'Université Paris Dauphine, rattaché à l'Institut de Recherche Interdisciplinaire en Science Sociales (IRISSO), UMR 7170, CNRS et A.T.E.R. à l'Université de Nice Sophia-Antipolis. Il prépare sous la direction de Brigitte Gaiti une thèse portant sur la mise en environnement des politiques publiques agricoles et du métier agricole. Ses recherches actuelles portent sur l'agriculture raisonnée et la sociologie des votes dans les mondes ruraux. Adresse électronique : mayancep@hotmail.com

Joël Gombin et Pierre Mayance ont dirigé *Vote en PACA 2007*, paru en 2009 dans la collection "Cahiers politiques" chez L'Harmattan.

Résumé du texte en 10 lignes maximum

Cet article porte sur l'intérêt de l'utilisation de l'analyse écologique dans la connaissance des votes ruraux. Il ne réside pas tant dans la spécificité intrinsèque supposée d'un hypothétique électeur rural que dans les caractéristiques des données disponibles concernant les élections en milieu rural qui permettent une utilisation de ces méthodes quantitatives. Après avoir défini l'objet d'étude « rural », cet article expose successivement les précautions méthodologiques et les opportunités fournies par l'utilisation de l'analyse écologique des votes dans les mondes ruraux.